

Organe
tri-hebdomadaire
d'information
édité par la Régie
Nationale
de l'Agence Guinéenne
de Presse

FOROZA

TRAVAIL - JUSTICE

SOLIDARITÉ

PRIX
25 francs le Numéro

ABONNEMENT :

1 an 3.000
6 mois 2.000
3 mois 1.000

Abonnement de soutien : 5.000

Rédaction - Administration - Publicité - B. P. 191 CONAKRY - Tél. 33-66 - Adresse Télégraphique AGUIPRES

MARDI 27 JUIN 1961

N° 28 - 1^{re} ANNÉE

ÉDITORIAL

Sous le signe de Mobutu...

LES ACCORDS ILÉO-TSCHOMBÉ OU LES LARRONS EN FOIRE

L'agence Congolaise de presse A.C.P. a publié le texte d'un accord signé lundi entre les dissidents du Katanga et le « gouvernement » de Léopoldville, supprimant les frontières « entre le Katanga et le reste du Congo ».

« La première nouvelle de l'accord, dit l'A.C.P. (première nouvelle pour l'agence, pas pour nous !) a été donnée hier à radio-Léopoldville par M. Joseph Iléo, pseudo-premier ministre du gouvernement central, qui a déclaré que le président Tschombé l'a signé avant de se rendre à Elisabethville ».

Cet accord éclair laisse supposer que Tschombé était pressé... de rentrer chez lui. Et pour cause !

Voici les principaux extraits de cet accord publié par l'A.C.P.

« 1° L'ouverture du parlement aura lieu à Léopoldville le plus rapidement possible. Le gouvernement central, avec l'assistance de l'O.N.U., garantira la sécurité des parlementaires »

LA DÉLÉGATION DU B.P.N. A CONAKRY III

Après les sections de Conakry I et II, le Bureau Politique National était dimanche dernier l'hôte de Conakry III. En l'absence du secrétaire général du P.D.G., qui participait à la Conférence trimestrielle des chefs d'Etat de l'Union Ghana-Guinée-Mali, la délégation de l'instance suprême Parti était conduite par le ministre de l'Information et du Tourisme, M. Camara Bengaly. Elle comprenait en outre M. Camara Damantang, Camara Daouda, Léon Maka et Mmes Bangoura Matory et Camara Loffo. Des ministres et des diplomates guinéens s'étaient joints à la délégation.

Arrivée à 9 heures 15 à Kassa, elle a été accueillie par le secrétaire général de la section, le commandant de la région administrative de Conakry, entourés d'une foule enthousiaste des militants et des militantes des îles.

Place du « 28 septembre 1958 », où était organisée la réception officielle, le secrétaire général de Conakry III devait dire combien la section des insulaires était fière de recevoir les dirigeants du Parti Démocratique de Guinée, dépositaire des nobles et légitimes aspirations d'un peuple unanimement mobilisé pour la liquidation définitive de tous les phénomènes de disqualification et de dépersonnalisation, et attaché à sa reconstruction

Dans sa réponse à cette allocution de bienvenue, le chef de la délégation du B.P.N., M. Camara Bengaly, a développé, devant les militants et militantes des dix comités de Conakry III, la signification politique des visites d'inspection périodiques effectuées par la direction nationale aux organisations de base du Parti. Le caractère essentiellement populaire lui fait un devoir de maintenir un contact permanent entre ses différents échelons.

De telles rencontres permettent donc au B.P.N. de s'assurer de la santé politique et morale des militants, et aussi d'apporter aux masses

La vie syndicale

Le séjour en Guinée d'une délégation DES SYNDICATS SOVIÉTIQUES

Donnant suite à l'invitation amicale de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée, la délégation du Conseil central des syndicats soviétiques, composée de :

Alexandre Boulgakov, secrétaire du Conseil central des syndicats soviétiques, chef de la délégation ;

Sokrata Arakelian, président du Conseil central des syndicats de l'Arménie ;

Anatole Botvinov, permanent du Conseil central des syndicats soviétiques ;

Dimiri Tourtchaninov, permanent du Conseil central des syndicats soviétiques,

a visité la République de Guinée du 10 au 20 juin 1961.

La visite de la délégation soviétique avait pour but le resserrement des liens d'amitié et le développement des contacts entre deux centrales syndicales : celle de Guinée et celle de l'U.R.S.S.

Pendant son séjour, la délégation a visité successivement Conakry, Kindia, Fria, Forécariah et les îles de Loos. Elle a pu se familiariser avec les travailleurs dans les entreprises. Elle a notamment suivi les activités des coopératives agricoles, celles des chantiers industriels et les efforts des établissements culturels réalisés dans le pays conformément au Plan triennal guinéen de développement économique.

La délégation syndicale soviétique a eu de multiples rencontres et conversations avec les ouvriers, les paysans, les militants et dirigeants syndicaux dans les régions administratives.

C'est avec une profonde satisfaction que la délégation souligne l'accueil fraternel qui lui a été réservé partout. Elle exprime sa reconnaissance sincère pour cette généreuse hospitalité.

Le programme de visite du pays

Le B.P.N. a arrêté LES MODALITÉS D'INSPECTION DES SECTIONS P.D.G. POUR 1961

Au cours de sa réunion du jeudi 22 juin, le Bureau Politique National a arrêté les modalités d'inspection annuelle des sections P.D.G. pour l'année 1961.

L'inspection annuelle des sections du P.D.G. en vue de leur classement commencera cette année à

5° De l'exécution des travaux du Plan triennal ;

6° Du fonctionnement des services administratifs et techniques par des réunions de critique et d'autocritique des directeurs et chefs des services régionaux avec la participation des responsables politiques et syndicaux.

Ainsi on semble lâcher du lest au gouvernement légal, mais... c'est pour mieux le « manger ». En effet :

« 2° Un nouveau gouvernement sera constitué devant les Chambres pour le vote de confiance. Il restera en fonction jusqu'à l'adoption de la nouvelle Constitution qui devra avoir lieu dans un délai maximum de trois mois. »

En mettant le gouvernement légal de M. Gizenga devant le fait accompli, ces faussaires professionnels ne font, il est vrai, que rééditer la comédie des gouvernements - champions dont ils ont le secret : l'éto, Tschombé se sont nommés eux-mêmes présidents avec autant de facilité que Kalondji roi. Mais que ces champions se soient dévaloppés sur le fumier préparé par Kasavubu, l'Union minière ou d'autres, cette comédie se mue en tragédie lorsque l'on constate qu'elle continue à se jouer aux dépens du peuple congolais.

Cette fois-ci le tour est plus subtil. On efface tout et on recommence. On se garde bien de nommer purement et simplement. On le propose, ignorant ainsi à dessein et faisant fi du seul gouvernement légal que le peuple du Congo s'est donné par la voix de ses représentants : celui de la République du Congo présidé par M. Patrice Lumumba dont le successeur légitime et légal est M. Antoine Gizenga. On cherche à l'éliminer par la ruse, n'ayant pu le faire par la force bien qu'on ait assassiné Lumumba...

Tentant de « tourner » ce fait gênant, on laisse supposer qu'il est besoin d'un gouvernement légal, alors qu'il existe : c'est le coup d'Etat fourré de ceux qui sont passés maîtres en la matière.

nationale.

Une interview de

M. Camara Bengaly à propos du 2^e CINÉFESTIVAL INTERNATIONAL

Le 2^e Cinéfestival international s'ouvrira le 9 juillet prochain à Moscou. De nombreux pays prennent part à cette manifestation, des contacts de ce genre ne peuvent être des éléments de consolidation de la paix entre les peuples et dans le monde entier.

A ce propos voici la réponse faite par M. Camara Bengaly, membre du B.P.N., ministre de l'Information et du Tourisme, au correspondant de l'Agence Tass :

« La participation de la délégation guinéenne au 2^e Cinéfestival international de Moscou sera un élément de renforcement et de compréhension dans la voie de l'amitié entre les peuples de l'Union soviétique et le peuple de Guinée. »

« Le cinéma étant une partie des manifestations historiques d'un peuple dans ses diverses activités politiques, économiques et sociales doit trouver une place de choix à notre époque du XX^e siècle afin que se traduisent de façon vivante les réalités des peuples aspirant à la liberté, à la paix et au bonheur, il permet le développement de la lutte anticolonialiste et anti-impérialiste. »

« Le 2^e Cinéfestival international trace une voie dans la participation des peuples d'Afrique à l'œuvre culturelle universelle car le cinéma est aussi l'apanage du degré culturel, artistique et folklorique des peuples. »

« La République de Guinée en participant à ce 2^e Cinéfestival international souhaite ardemment le développement de la technique cinématographique au service des peuples pour leur liberté, leur fraternisation et le renforcement de la solidarité internationale entre tous les peuples du monde contre leurs ennemis communs, le colonialisme, l'impérialisme et leur produit le néo-colonialisme. »

Compter du 1^{er} juillet 1961. Elle aura pour tâche essentielle de mesurer le degré de maturité politique des sections, et d'apprécier leur niveau général, ainsi que leur évolution et le chemin parcouru depuis l'année dernière, le tout dans le cadre des critères énoncés lors de la Conférence nationale de Kissidougou.

Cette inspection procédera par ailleurs spécialement à la vérification sur place :

1° Des travaux d'investissement humain déjà annoncés par les sections comme étant entièrement réalisés :

2° De l'utilisation qui a été faite des produits des plantations et champs collectifs et des produits des autres travaux immédiatement réalisés effectués au titre d'investissement humain :

3° Des caisses des sections, (comptabilité financière, comptabilité matérielle) ainsi que la nature des opérations :

4° De la tenue des registres et archives de la section :

Billet du jour

Nous sommes en pleine période d'examens. On attend fiévreusement les résultats. Certains en ont même perdu l'appétit et le dormir... Nous avons tous connu cela. Alors détendons-nous !

Il y a deux semaines, une Coubaine de 106 ans parmi 3.500 candidats a passé son certificat d'études avec succès.

« C'est grâce à la campagne contre l'analphabétisme que j'ai appris à lire et à écrire », a-t-elle déclaré au Président Castro qui, en l'embrassant avec émotion, s'est écrié devant tout un auditoire : « Voyez, personne n'est trop vieux pour apprendre. »

Nous laissons, non pas seulement à nos potaches, mais à certains adultes le soin de méditer cet exemple...

Cette inspection sera effectuée par les membres du Bureau Politique National répartis en 12 équipes conformément aux dispositions ci-après :

● Suite page 3.

Parti du C.A.N.T.G., les rencontres et les conversations que la délégation a eues avec les syndiqués et dirigeants lui ont permis de mieux apprécier les activités des syndicats de Guinée, le travail créateur des

● Suite de la page 2

Le chef de l'Etat malien a terminé son voyage

COMMUNIQUE CONJOINT MALIEN-YOUGOSLAVE

A l'issue de la visite officielle en Yougoslavie de M. Modibo Kéita, président de la République du Mali, un communiqué commun a été publié dont voici la teneur.

« Sur l'invitation du président de la Yougoslavie, M. Josip Broz Tito le président de la République du Mali, M. Modibo Kéita et Mme Kéita sont venus en Yougoslavie en visite officielle, du 17 au 23 juin. »

« Les deux présidents ont profité de cette occasion pour procéder à un échange de vues complet sur de nombreuses questions d'intérêt commun. »

« Les deux présidents ont discuté en détail des relations entre les deux pays et des possibilités de plus grande coopération entre la Yougoslavie et le Mali dans les domaines politique, économique, culturel et autres. »

Union Ghana-Guinée-Mali

La réunion trimestrielle

des chefs d'Etat s'est ouverte Lundi

La réunion trimestrielle des chefs d'Etat de l'Union Guinée-Ghana-Mali, s'est ouverte lundi matin à Bamako. La conférence se tient au siège de l'Union soudanaise. La première séance était une séance plénière et a groupé les chefs d'Etat entourés de tous les membres de leurs délégations respectives.

L'adoption de l'ordre du jour de la réunion des chefs d'Etat figurait au programme de cette première séance.

« Le gouvernement yougoslave a offert de participer à la réalisation du plan quinquennal de la République du Mali, et a ouvert dans ce but un crédit renouvelable. Le but principal de ce prêt est en particulier le financement de la réalisation de certains projets prévus dans le plan quinquennal. »

« La délégation malienne a accepté cette offre, et il a été convenu que cet accord serait signé ultérieurement par les représentants des deux gouvernements. A cet sujet un groupe d'experts yougoslaves partira prochainement pour Bamako. »

« Dans le domaine des sciences et de la technique, le gouvernement yougoslave est disposé à aider le gouvernement du Mali par l'envoi d'experts dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, de l'industrie minière, l'éducation des autres secteurs, aussi souvent que la République du Mali ressentira le besoin. »

« La Yougoslavie acceptera également que des étudiants et des experts maliens se rendent en Yougoslavie, où ils pourront étudier et améliorer leurs connaissances dans différents domaines. »

« Les deux présidents ont également discuté des questions relatives aux échanges commerciaux et ont constaté ensemble que l'accord actuel peut servir de base solide aux développements fructueux de ces échanges. »

« Ils ont aussi discuté des questions concernant les organisations de jeunesse, les syndicats, organisations sociales et politiques en général. Ces

Nouvelles de la Capitale

Le B.P.N.

aux Iles de Loos

Suite de la première page

le message de l'unité, de courage et de la foi.

Notre révolution, que nous avons africaine, dépend — est-il besoin de préciser — du caractère démocratique de notre action politique, laquelle, doit se développer chaque jour davantage pour barrer la route au néo-colonialisme, mais encore pour fêter la décolonisation et assoir définitivement les structures économiques et sociales nouvelles, répondant aux besoins et aux intérêts d'un compromis de nos masses.

Rappelant que nous sommes à la veille du premier anniversaire de notre plan de développement économique et social, pour lequel nous avons tous juré de mobiliser sans réserves nos forces physiques, intellectuelles et morales, le ministre de l'Information et du Tourisme s'est déclaré convaincu que dans ce domaine comme dans d'autres, la victoire couronne les valeureux efforts du peuple guinéen. Nous les constatons quotidiennement avec émotion et fierté, car ils sont le fait d'un peuple ardent à la tâche, conscient de la valeur de son action et de son potentiel créateur.

Ainsi que le secrétaire général du P.D.G. l'avait fait lors des précédentes visites d'inspection, M. Camara Bengaly s'est entretenu avec les militaires et militaires. On remarquera que la plupart des questions posées sont restées sans réponse : assimilation insuffisante des principes fondamentaux et structurels du Parti. Toutefois, le sens de son action révolutionnaire, sa portée humaine, sociale et économique sont bien connus. Cette foi est soutenue et entretenue par un enthousiasme créateur et une détermination à toute épreuve.

Impression favorable donc, dans l'ensemble à Conakry III, où s'avère cependant de première nécessité

Les émissions de la

Radio-diffusion Nationale

ÉMISSIONS DE LA SEMAINE

Ondes tropicales :	61 m 10	4910 kc
de 6 h 00 à 8 h 00 et		
de 18 h 00 à 22 h 00		
Ondes courtes :	42 m 11	7125 kc
de 12 h 00 à 14 h 00		
Ondes moyennes :	214 m	1403 kc
Matin, midi et soir		

ÉMISSIONS DU SAMEDI

Ondes tropicales :	61 m 10	4910 kc
de 6 h 00 à 8 h 00 et		
de 16 h 00 à 23 h 00		
Ondes courtes :	42 m 11	7125 kc
de 12 h 00 à 14 h 00		
Ondes moyennes :	214 m	1403 kc
Matin, midi et soir		

ÉMISSIONS DU DIMANCHE

Ondes tropicales :	61 m 10	4910 kc
de 9 h 00 à 14 h 00		
Ondes courtes :	42 m 11	7125 kc
de 16 h 00 à 22 h 30		
Ondes moyennes :	214 m	1403 kc
Matin et soir.		

Bulletins d'Informations en français

6 h 15 - 7 h 00 - 12 h 45	
18 h 15 - 20 h 00 - 21 h 50	

Bulletins en langues nationales

Lundi - Mercredi - Vendredi	Guérézé	13 h 15
Lundi - Mercredi - Vendredi	Toma	13 h 25
Mardi - Jeudi - Samedi	Kissi	13 h 35
Mardi - Jeudi - Samedi	Malinké	13 h 15
Mardi - Jeudi - Samedi	Foulah	13 h 25
Mardi - Jeudi - Samedi	Soussou	13 h 35

MARÉES

MARDI 27 JUN

Haute mer matin	4 h 26
soir	16 h 45
Basse mer matin	10 h 36
soir	23 h 06

MERCREDI 28 JUN

Haute mer matin	7 h 47
soir	20 h 02
Basse mer matin	1 h 30
soir	13 h 58

JEUDI 29 JUN

Haute mer matin	8 h 33
soir	20 h 49
Basse mer matin	2 h 15
soir	14 h 45

ÉTAT CIVIL

du 24 au 26 juin 1961

NAISSANCES

Mohamed de Seck Mamadou et de Diagne Waraka ;
Mariama de Diallo Sala et de Diallo Kanni ;
Bintigbé de Camara Abou et de Sylla Mahawa ;
Aimany Moussa de N'Diaye M'Bady et de Sylla Mahawa ;
Nagnouma de Traoré Ousmane et de Oularé Diérba ;
Aissata de Diarra Sékou et de Kassé Haoua ;
Yaya de Soumah Momo et de Yansané Diénaba ;
Sokona de Traoré Makan et de Cissoke Nagnouma ;
Aly de Mané Ansou et de Camara Fatou ;
Amadou Sadio de Camara Senat et de Baldé Mariama

Syndicalistes soviétiques en Guinée

suite de la première page

ouvriers guinéens résolument attachés à la construction d'une vie nouvelle, heureuse et prospère pour le peuple tout entier.

La délégation souligne avec une grande satisfaction les succès obtenus par les travailleurs de Guinée dans le développement d'une économie réellement indépendante, d'une culture authentiquement nationale et de l'éducation populaire.

Les syndicats soviétiques déclarent leur solidarité fraternelle avec la lutte des travailleurs de Guinée dans la construction d'une Guinée nouvelle totalement indépendante, libre et florissante, et expriment la certitude que les masses laborieuses de Guinée réaliseront avec succès les tâches qui se posent devant elles.

Le 20 juin 1961 la délégation du Conseil central des syndicats de l'U.R.S.S. a rencontré au siège de la C.N.T.G. le Bureau confédéral. Les conversations ont abouti à la nécessité d'élargir les relations amicales entre les deux centrales.

Les représentants des organisations des deux pays font ressortir leur commune identité de vue sur les points suivants :

- 1° Renforcement de la lutte contre le colonialisme, l'impérialisme et le néo-colonialisme sous toutes ses formes ;
 - 2° Le désarmement général et complet ;
 - 3° La coexistence pacifique, le développement de la coopération et de la confiance entre les peuples.
- Les syndicats de Guinée et de l'U.R.S.S. se font le devoir, sur le plan international, de renforcer inlassablement la lutte pour la sauvegarde de la paix, condition essentielle pour assurer aux peuples une vie prospère et heureuse.

La vie syndicale à Conakry

Les travailleurs de la Justice de Conakry se sont réunis en Assemblée générale le **Samedi 24 juin 1961** à 16 heures à la Bourse du Travail à l'effet de constituer le Bureau directeur de la section de Conakry. Ont été élus :

Secrétaire général :
Sène Ibrahim
Secrétaire général adjoint :
Diallo Gadiron
Trésorier général :
Mme Bangoura
Trésorier adjoint :
Diallo Lamine
Commissaire aux comptes :
Sako Lansana dit Nikita
Secrétaire à l'organisation :

d'intensifier et d'approfondir leur
 cation politique des masses.
 La délégation du B.P.N. est ren-
 trée à Conakry le même jour à
 14 heures.

Les accords Iléo - Tschombé

Suite de la première page
 En ce qui concerne les pro-
 blèmes militaires, en fait, nos
 acolytes ne s'en posent pas,
 puisqu'ils s'en réfèrent aux ac-
 cords conclus entre le Quartier
 général de l'Armée nationale
 congolaise (entendez Mobutu)
 et les autorités congolaises
 (à savoir Tschombé, qui doit
 frémir d'aise de se voir ainsi
 reconnaître une autorité). L'ar-
 mée est désormais sous le
 commandement du général Mo-
 butu !

Cette savante cuisine, dont
 le néo-colonialisme toujours
 affamé doit se réjouir, est as-
 saisonnée du piment que
 voilà :

« Les deux parties s'enga-
 gent sur l'honneur à assurer
 l'exécution parfaite de ces ac-
 cords.

On n'en dit pas plus.

Le peuple congolais, dont
 on se moque si impunément,
 demandera tôt ou tard, des
 comptes aux saboteurs de ses
 institutions.
 KEN.

Malinké 18 h 30
 Foula 18 h 55
 Soussou 19 h 20
 Mardi - Jeudi - Samedi
 Guéré 18 h 30
 Toma 18 h 55
 Kissi 19 h 20

Bulletins en langues africaines

Créole anglais Samedi 17 h 30
 Créole portugais Dimanche 12 h 10
 Ouolof Dimanche 19 h 00
 Bambara Dimanche 19 h 30
 Mandiaka Dimanche 12 h 25
 Arabe Dimanche 19 h 35

Bulletins en langues étrangères

Anglais : tous les soirs après le
 journal parlé de 20 h 00
 Portugais : Dimanche à 12 h 00

Avis et communiqués quotidiens

Tous les jours à 12 h 30 et 19 h 50

Chroniques éducatives

Lundi : Soussou à 19 h 40
 Mardi : Foula à 19 h 40
 Mercredi : Malinké à 19 h 40
 Jeudi : Kissi à 19 h 40
 Vendredi : Toma à 19 h 40
 Samedi : Guéré à 19 h 40

Acheter et lire « Horoya ».

C'EST BIEN...

S'y abonner,

C'EST MIEUX !!

LES SPECTACLES

OU IREZ - VOUS

CE SOIR

DEMAIN

ET APRÈS ?...

AU PALACE

SAMEDI 24 : Les évadés - La vache et le prisonnier.

DIMANCHE 25 : La police est sur les dents - Muraille de feu.

Les syndicats de l'U.R.S.S. et de
 Guinée considèrent que la réalisa-
 tion effective de ces buts exige impé-
 rativement la consolidation constante
 de la solidarité et de l'unité d'ac-
 tion des travailleurs de tous les pays.

Bac de Badi emporté par les eaux

Le commandant de la région admi-
 nistrative de Dubréka annonce que
 le bac de Badi Baki a été emporté
 par une pluie torrentielle le 25 juin
 1961.

En conséquence la circulation sur
 Falessadé est interrompue jusqu'à
 nouvel ordre.

TRAFIC AÉRIEN

MARDI

Arrivée :
 Air-Guinée à 17 h 40 de N'Zérékoré, Kankan et Labé

MERCREDI

Arrivées :
 O. K. à 9 h 40 de Prague, Zurich et Rabat
 10 h 10 de Dakar et Ziguinchor
 Air - France à 17 h 40 de Freetown
 18 h 35 d'Abidjan et Robertsfield
 Air-Ghana à 10 h 15 de Bathurst
 Air-Guinée à 16 h 30 de Kankan, Labé et Boké

Départs :
 Air-Guinée à 9 h 00 pour Boké, Labé et Kankan
 O. K. à 10 h 30 pour Bamako
 Air-Ghana à 10 h 40 pour Freetown, Robertsfield, Abidjan et Accra
 Air - France à 10 h 55 pour Freetown
 à 19 h 25 pour Dakar et Paris

JEUDI

Arrivées :
 U.A.T. à 7 h 30 de Paris, Bordeaux et Dakar
 à 18 h 25 d'Abidjan
 O. K. à 11 h 10 de Bamako
 Air - France à 14 h 15 de Monrovia et Freetown
 Air-Guinée à 17 h 40 de N'Zérékoré, Kissidougou et Kankan

Départs :
 U.A.T. à 8 h 15 pour Abidjan
 à 19 h 25 pour Dakar, Bordeaux et Paris
 Air - France à 8 h 15 pour Freetown et Monrovia
 à 16 h 00 pour Ziguinchor et Dakar
 Air-Guinée à 9 h 00 pour Kankan, Kissidougou et N'Zérékoré
 O. K. à 12 h 35 pour Rabat, Zurich et Prague

Mango ;

Fatoumata de Touré Sékou et
 de Touré Makalé ;
 Adam de Fofana Oumar et de
 Coker Marie ;

Fanta Diéli de Kouyaté Mama-
 dou et de Kouyaté Fatoumata ;
 Fatou de Sankon Lamine et de
 Touré M'Balia ;

Lahassana de Camara Yaya et
 de Camara M'Mah ;
 Mamou de Dioubaté Wagui et
 de Tèrera Aïssata ;

Fatoumata de Camara Sékou et
 de Camara Hawa ;
 Boguiba de Camara Mamadou
 et de Barry Assiatou ;

et de Bèye Fatou ;
 Papa Demba de Paye Ibrahima
 Ali de Camara Kanfory et de
 Sandé Fila ;

Gallé de Camara Ibrahima et
 de Camara Aïssata ;
 Abdoul Karim de Soumah Issa
 et de Soumah Massiré ;
 Aboubacar de Camara Diafoura
 et de Kèita Dièmba.

MARIAGES

Kouyaté Mamadou avec Youla
 Aïssata ;
 Sylla Boubacar avec Bangoura
 Nana.

DÉCÈS

Bangoura Abdoulaye 4 mois ;
 Ihon Yambi 7 mois ;
 Samoura Dansa 1 an 11 mois.

« A NOS LECTEURS »

En raison de l'abondance des ma-
 tières, nous reportons à notre pro-
 chain numéro la publication du
 roman - feuilleton « Soundjata ».

La Rédaction.

La vie dans la Nation

UNE ETUDE SUR LES FEUX DE BROUSSE

par Emile Condé, commandant de la Région Administrative de Beyla

Dès le lancement de notre journal, nous en avons appelé à la collaboration de tous. Notre appel commence à être entendu et pour la seconde fois — nous espérons ne plus être à même de les compter — nous nous faisons un devoir et un plaisir de publier dans nos colonnes une intéressante étude. Celle-ci, faite par M. Emile Condé, commandant de la région administrative de Beyla, concerne les feux de brousse.

Notre Secrétaire général, le Président Sekou Touré a eu l'occasion de nous dire que :

« La loi la plus progressiste, la plus révolutionnaire, restera inappliquée si elle n'est pas bien comprise par le peuple, si la mentalité et les habitudes du peuple sont contraires au contenu de cette loi. »

C'est donc le cas de se poser la question de savoir pourquoi la décision prise par le Parti Démocratique de Guinée en conférence nationale n'a pas eu plus de succès dans les masses rurales, alors que depuis la naissance de notre grand Parti nous avons été amené à prendre une série de décisions à caractère très réalisables, mais une fois mises en application, ont donné des résultats dépassant nos prévisions.

Il n'en a pas été ainsi pour les feux de brousse. Quelles en sont donc les causes ?

D'après mon humble avis, plusieurs facteurs opposés à notre décision posent la question de vie et de mort aux paysans, à ceux qui luttent avec la vie de tous les jours et cherchent la nourriture pour leurs familles.

Les raisons qui commandent les feux de brousse sont les suivantes :

- 1° Le cultivateur brûle la brousse pour cultiver ;
- 2° Le chasseur brûle la brousse pour tirer un animal et gagner de la viande ;
- 3° L'éleveur brûle la brousse pour renouveler le pâturage mort par la sécheresse.

Des moyens pour mettre de côté la nourriture de deux ou trois mois de saison sèche.

C'est pour toutes ces raisons que je me suis permis de dire plus haut qu'il s'agit d'une question de « vie ou de mort ».

Continuer cette pratique : c'est gagner sa vie.

Arrêter cette pratique sans en trouver d'autres : c'est la mort.

C'est pour cela que, pour en finir avec ses feux de brousse qui ont d'ailleurs dévasté cette année encore toutes les régions malgré les prétextes justificatifs ou le manque d'analyse que certains responsables ont pu évoquer, il faudra d'urgence mettre sur pied les Coopératives agricoles.

Dans ces coopératives les cultivateurs et les éleveurs y seront groupés. Mettant en commun leurs moyens, avec l'aide de l'Etat acquériront des instruments aratoires modernes (tracteurs) et les pratiques avancées. Les gains seront multipliés par dix et leur niveau de vie sera plus élevé. Avec les tracteurs, les motoculteurs la constitution des fourrages pour la sécheresse, les animaux produisant mieux, les gains plus élevés, ils n'auront plus de raisons pour aller perdre leur temps à une partie de chasse, pour brûler les flancs des montagnes et pour trouver la fraîche pâture pour leurs animaux.

C'est à ce moment seulement que notre campagne d'éducation paysanne sera positive et rentable.

Inspection annuelle du B. P. N.

suite de la première page

El Hadi Mamadou Fofana :

pour les sections P.D.G. de Dubréka, Ouassou, Sanoyah, Maneah, Coyah.

Touré Ismaël :

pour les sections P.D.G. de Fria, Koba, Boffa.

Diané Lansana :

pour les sections P.D.G. de Victoria, Boké.

Béavogui Louis Lansana :

pour les sections P.D.G. de Wankifong, Forécariah, Farnoréah, Benty.

Diakité Moussa :

pour les sections P.D.G. de Fara-nah, Kissidoungou, Guékédou.

Kéita N'Famara :

pour les sections P.D.G. de Macenta, Yomou, N'Zérékoré.

Camara Bengaly :

pour les sections P.D.G. de Siguri, Kankan, Kérouané, Beyla.

Toukara Jean Faragué :

pour les sections P.D.G. de Télé-mélé, Gaoual, Youkounkoun.

Camara Damantang :

pour les sections P.D.G. de Pita, Labé, Mali Yambéring, Tougué.

Kaba Mamady :

pour les sections P.D.G. de Kouria, Mamou, Kindia, Dalaba.

Camara Daouda :

pour les sections P.D.G. de Dinguiraye, Kouroussa, Bisikrima, Dabola.

Léon Maka :

pour les sections P.D.G. de Conakry-I, Conakry-II, Conakry-III.

Une visite d'inspection du B. P. N.

Nouvelles du Continent Africain

LE PROBLÈME ALGÉRIEN

COMMUNIQUÉ COMMUN DES ETUDIANTS FRANÇAIS ET ALGÉRIENS

L'Union Nationale des Etudiants de France annonce que ses représentants ont rencontré mercredi à Lausanne ceux de l'Union Nationale des Etudiants Algériens.

Dans un communiqué commun, les deux organisations soulignent : « Les efforts qu'elles n'ont cessé de déployer en faveur de la négociation entre le gouvernement français et le G.P.R.A. pour mettre fin à la guerre coloniale d'Algérie. »

Après avoir indiqué que la suspension des pourparlers d'Evian « décidée unilatéralement par le gouvernement français risque de compromettre les chances de coopération entre la France et l'Algérie », l'U.G.E.M.A. et l'U.N.E.F. lancent un appel pour que reprennent les négociations.

Le syndicat général de l'Education nationale (C.F.T.C.) s'associe à cette déclaration. La Fédération de l'Education nationale souhaite également la reprise des pourparlers.

ENTRE BONS ALLIES, ON POURCHASSE LES ALGÉRIENS

De Bonn on apprend que la police frontière ouest-allemande a fait la chasse à trois soldats algériens qui s'étaient sauvés des troupes françaises stationnées en Allemagne occidentale et cherchaient à se réfugier en République Démocratique Allemande. Ils ont été arrêtés à Bebra, ville éloignée de quelques kilomètres de la frontière de la R.D.A. et ont été livrés aux autorités militaires françaises.

UNE DECLARATION DE M^r WILLIAM THORP

Le cercle des Etudes sociales et juridiques à Bonn, la semaine dernière à Paris, une réunion pour examiner les problèmes posés par la cohabitation des diverses communautés dans l'Afrique future.

Le G. P. R. A. s'est réuni à Tunis

A la suite de sa réunion, le G.P.R.A. a publié, mardi, la déclaration suivante : « Le gouvernement provisoire de la République algérienne regrette la suspension des pourparlers, décidée unilatéralement par la délégation française et souhaite la reprise de ces pourparlers dans les délais prévus par la délégation française. »

La délégation française a quitté l'hôtel « La Verniaz » pour s'installer, entre Evian et la frontière suisse, au château d'Allaman dont l'aménagement nécessitera plusieurs semaines.

Ainsi, pour la délégation française, la paix semble pouvoir attendre l'aménagement d'un château « négligé ». Peut-être pourrait-on en profiter pour remettre de l'ordre dans celui de Marianne ?

Une Commission d'enquête sur le travail forcé en Angola

Le Sénégal, la Suisse et l'Uruguay, constituent la commission spéciale d'enquête sur la plainte ghanéenne selon laquelle le Portugal ne respecte pas dans ses colonies africaines la convention de l'Organisation internationale du travail sur l'abolition du travail forcé.

Le Sénégal est représenté par M. Isaac Forster, premier président de la Cour suprême, la Suisse par M.

Dans les trois cas, il s'agit des masses rurales et pastorales c'est-à-dire des citoyens qui ont un niveau de vie très bas et un pouvoir d'achat très réduit. Et, pour subvenir aux besoins alimentaires nécessaires à l'entretien de leurs familles, ils sont obligés de chercher le complément de leurs recettes annuelles ailleurs. Il va s'en dire que les moyens les plus faciles même un peu rentables seront les bienvenus.

C'est ainsi que le cultivateur qui ne peut pas cultiver dans les plaines boueuses avec sa daba rudimentaire préférera cultiver sur la pente d'une montagne ou sur un plateau. Ne disant généralement que d'un coupe-coupe en plus de sa daba il constate que l'action du feu est plus rapide à mettre à sa disposition un terrain nu, prêt à être labouré. Il ne sait pas que le feu détruit les ferments riches du sol et même si on lui fait une leçon il ne peut pas croire et même s'il croyait que peut-être il faire avec une daba et un coupe-coupe ? Aller dans la plaine boueuse qui produira deux ou trois fois plus ? Mais alors la daba sera impuissante.

Le chasseur, c'est généralement le même cultivateur. Sa recette étant notoirement insuffisante pour lui permettre d'en revendre et trouver le prix de la viande, il croit qu'une partie de chasse peut être salutaire et pourra soulager sa famille.

L'éleveur, c'est encore ce cultivateur ou c'est un autre citoyen qui ne fait que de l'élevage. Dans ce deuxième cas, il est de notoriété publique que l'éleveur n'abattrait jamais son bœuf pour sa propre sauce et qu'il ne vendra l'animal qu'en cas d'ultime urgence. Or, il doit vivre. Dans ce cas il escompte sur les produits laitiers. La sécheresse venant, tous les animaux sont immédiatement éliminés. La production laitière régressant la recette diminue. Il lui faut trouver un moyen pour donner des herbes fraîches à ses animaux.

Il brûle la brousse. Lui parler de la conservation du fourrage, il trouvera qu'il ne dispose pas de gros

à Tolo, Sareya, Bordo et Fie

Dans le cadre des réformes prévues pour l'amélioration de la production rurale en Guinée, une délégation du Bureau Politique National se rend à Tolo, Sareya, B.O.R. D.O. et F.I.E.

La délégation composée de MM. : Touré Ismaël, membre du Bureau Politique National, ministre des Travaux publics et des Sports;

Sinkoun Kaba, ministre de l'Intérieur et des Collectivités publiques ; Cissé Fodé, ministre du Travail et des Lois sociales ;

Barry Sory, ministre de l'Economie rurale, a quitté Conakry dimanche à 21 heures, par la route, pour Mamou.

Le programme officiel est le suivant : du lundi 26 au mardi 27 juin elle a visité successivement Tolo, Mamou, Dabola, Saréya et Kouroussa.

Le 28 juin elle partira de Kouroussa à 7 heures pour arriver à Kankan à 9 heures. De 9 heures à 12 heures, l'après-midi et le 29 juin elle visitera B.O.R.D.O.

Le 30 juin, visite de la F.I.E.

Le 1^{er} juillet, retour à Conakry par autorail.

M. Touré Ismaël, ministre des Travaux publics et des Sports, s'est entretenu lundi 26 à Mamou avec les chefs de subdivisions des T.P. de Mamou-Labé-Gaoual. Le 28 à Kankan il aura des entretiens avec les chefs de subdivisions des T.P. de Kankan-Kissidougou-Mamou et N'Zérékoré.

Acheter et lire « Horoya », C'EST BIEN...

S'y abonner,

C'EST MIEUX !!

Au cours de cette réunion le bâtonnier William Thorp a déclaré qu'il n'était pas possible à la France de se désintéresser des minorités. Après avoir dit que le statut juridique des

L'Industrialisation au Ghana

Dans un message lu le 20 juin au Parlement du Ghana, le Président N'Krumah a donné les grandes lignes du programme d'industrialisation du Ghana. Il a rappelé qu'un contrat de 16.500.000 livres sterling avait été signé avec un consortium italien en vue de la construction d'un barrage hydro-électrique géant sur la Volta.

Les accords envisagent en outre, la construction au Ghana d'une cimenterie d'une valeur de 4 millions de livres.

Une fabrique de savon ayant un capital de 2 millions de livres a été montée à Tema, près d'Accra. Un accord a été passé avec la compagnie pétrolière italienne A.G.I.P. pour la construction d'une raffinerie de pétrole de 8.500.000 livres dans la même localité.

Chypre à Bled ?

Le Président de la République de Chypre, Mgr Makarios a exprimé sa conviction que Chypre remplissait les conditions pour prendre part à la conférence des pays non-engagés. Au cours d'une conférence de presse à Nikosie, après son retour d'une visite au Caire, l'archevêque Makarios a déclaré que la participation de Chypre à la réunion des chefs des pays non-engagés ne serait pas en contradiction avec l'accord de Zurich sur Chypre.

Il a affirmé que Chypre était un pays non-engagé et que maintenant et à l'avenir il désirerait poursuivre une politique indépendante. Il a indiqué qu'il fallait encore décider si Chypre allait prendre part à la conférence des pays non-alignés en qualité de membre de plein droit ou bien en qualité d'observateur.

rau Ruegger, l'Uruguay par le Dr Enrique Armandugon, ancien juge à la Cour internationale de justice.

Pour que M. MOLLET dise cela...

Voici quels sont les commentaires (tendres) de M. Guy Mollet pour les actes algériens d'un gouvernement qui, en cette matière (et bien d'autres) n'est pourtant que le triste successeur du sien.

« Pour ceux qui veulent regarder sans illusion la situation de la France deux mois après le putsch challiste, il est une évidence : rien n'est changé et le péril demeure toujours aussi grand ».

Après s'être ainsi indigné (ou réjoui) de ce qu'on n'a rien changé à ce qu'il n'avait pas changé lui-même, le leader « socialiste » poursuit :

« Les actes du pouvoir n'ont pas été à la hauteur des fermes déclarations qu'il fit devant le danger, la sévérité de l'épuration a été remplacée par la faiblesse et la complaisance. L'article 16, lui-même, cette arme supportée (après avoir été portée) par les « démocrates » dans la mesure où elle pouvait défendre la « Démocratie », n'a pas répondu aux besoins évidents du régime républicain. »

Evidemment, puisqu'il a livré ledit régime républicain à un régime personnel. Les grenouilles ont demandé leur roi, elles l'ont eu... Rien ne sert donc de coasser. Pourtant c'est ce que fait M. Mollet qui poursuit :

« Partout, dans l'armée, dans la police dans la haute administration et sans doute dans les « allées » du pouvoir, des hommes comptent et d'autres attendent pour se rallier aux triomphateurs de demain. »

(.on ne le lui fait pas dire !)

« Il faut que cesse la guerre d'Algérie, parce qu'elle est cruelle, parce qu'elle est absurde. Parce qu'elle vient une occasion permanente de crimes contre la République. »

Ah ! Comme M. Guy Mollet parle bien, et combien nous sommes d'accord avec lui ! ... Si seulement il avait dit ça quand il était au pouvoir...

ETIOROYA

Organe
tribunomadaire
édité par la Régie
Nationale
de Presse
Guinéenne

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITÉ
Compte Chèques Postaux 6975 — Banque République de Guinée 3-34-32

CE QUE NOUS DEVONS AVOIR TOUJOURS
PRESENT A L'ESPRIT, C'EST QUE NOTRE
ACTION REVOLUTIONNAIRE ENGAGE LE
DESTIN HISTORIQUE DE TOUTE L'AFRIQUE,
QUELLE DEBORDE PAR SON AMPLIEUR ET
SON ESPRIT LES LIMITES DE LA NATION
GUINEENNE.

SEKOU TOURE

NOUVELLES D'AFRIQUE ET DU MONDE

LE COMMUNIQUÉ COMMUN MALIEN - YOUGOSLAVE

suite de la première page

conversations se sont révélées utiles à la compréhension mutuelle et à l'échange des connaissances dans les domaines sus-mentionnés.

« Poursuivant les discussions sur les problèmes internationaux qu'ils ont eues avec le président Soékarno à Belgrade le 17 juin, les deux présidents ont une fois confirmé leur point de vue concernant la prochaine conférence des pays non alignés, comme cela a été annoncé dans un communiqué commun publié à Belgrade le 17 juin.

« Les deux présidents ont poursuivi leurs entretiens sur les problèmes non résolus d'importance internationale, en particulier ceux d'Afrique.

« Dans l'analyse qu'ils ont faite de la situation en Afrique, les deux chefs d'Etat se sont félicités de la rapidité et de l'ampleur qui ont marqué la liquidation du colonialisme et qui ont permis à de nombreux pays africains d'obtenir leur liberté et leur indépendance.

« Ayant montré qu'ils sont capables de exercer leurs droits souverains et de prendre une part active à l'évolution sur le plan international, ces pays ont prouvé leur maturité militante et leur capacité à décider

Nationalisation du commerce du coton en R. A. U.

L'Assemblée nationale de la R.A.U. a décidé le 21 juin la suspension des opérations de la bourse du coton d'Alexandrie.

Cette décision équivaut, en fait, à la nationalisation du commerce d'exportation de la fibre blanche et l'égyptianisation de tout le négoce d'exportation. L'une des cinq lois approuvées par l'Assemblée nationale de la R.A.U. stipule en effet que le Comité égyptien du Coton, organisme d'Etat, est seul habilité à acheter le coton produit dans le pays et l'exporter à des prix fixés par l'autorité publique. Seules pourront substituer, sous l'autorité du Comité officiel, des entreprises d'exportation dans le capital desquelles l'Etat détiendra une part qui, dans la pratique lui en assure le contrôle.

Les mesures décidées par le gouvernement de la R.A.U. entrent dans le contexte d'une économie planifiée, d'autant plus que le coton représente à lui seul 66 % des exportations totales de la R.A.U.

LA FIN DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

La Conférence parlementaire eurafricaine s'est séparée samedi après avoir adopté quatre recommandations concernant les bases de l'association des six pays du Marché commun avec les 15 Etats africains et Madagascar. Concernant l'essence politique et la structure institutionnelle de l'association, la Conférence a recommandé aux gouvernements : « que la nouvelle association dont la durée sera illimitée soit ouverte à tous les Etats africains étant entendu qu'aucun d'entre eux ne pourra appartenir à un autre groupement économique poursuivant des objectifs incompatibles avec ceux de l'Association ». Les gouvernements de l'Association ont jusqu'au 31 décembre 1962 pour mettre en place les institutions de l'Eurafrique.

Nous donnons donc un bref compte rendu des travaux de cette première assemblée parlementaire eurafricaine.

La Maison de l'Europe à Strasbourg a abrité cette semaine ce qu'on a appelé la première Assemblée parlementaire eurafricaine.

143 parlementaires des six pays du Marché commun et 103 représentants des 15 pays africains associés et de Madagascar y siégeaient. Leur but était de régler les rapports entre l'Europe des six et les Etats africains associés.

Les pays participants étaient : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas du côté européen, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo (Brazzaville), le Congo (Léopoldville), la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Somalie, le

Le problème laotien ACCORD A ZURICH

Prononcées par le Président Sékou Toure, le 10 octobre 1960, devant l'Assemblée générale des Nations Unies : « L'impérialisme qui a eu pour but essentiel de tirer des pays coloniaux le maximum de profit avec le minimum d'investissements et dans le minimum de temps, veut, aujourd'hui, s'adapter à la nouvelle situation, grâce à de nouvelles méthodes et à un nouveau langage. Pour certains, la libération de vastes régions en Afrique et la création d'Etats indépendants, est une occasion d'étendre leurs plans d'accaparement de nos ressources. On propose aux jeunes Etats africains, des accords économiques qui ne sont en réalité que des pactes coloniaux révisés. »

« d'un gouvernement d'union nationale ». La décision a été communiquée dans une déclaration commune par le président du Conseil du gouvernement légal laotien, le prince Souvanna Phouma, le chef du Front patriotique, le prince Souphanouvong et le chef du groupe de Savannakhet le prince Boum Oum. Il ressort du

L'Afrique du Sud exclue de l'O.I.T.

La commission des résolutions de la 45^e Conférence internationale du travail a décidé vendredi à Genève, par 44 voix contre zéro et 23 abstentions, que l'Afrique du Sud devrait se retirer de cette organisation. La résolution avait été présentée par le Nigéria et amendée par l'Inde.

Conformément à la procédure par représentation de l'O.I.T., la résolution a été adoptée par 4.912 voix contre zéro et 2.312 abstentions.

La résolution doit maintenant être soumise à l'Assemblée plénière de la Conférence qui aura lieu aujourd'hui mardi ou demain mercredi.

Dans son préambule, la résolution déclare que la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud se traduit, pour les citoyens africains, par une discrimination raciale préjudiciable à leurs intérêts économiques et sociaux. Elle invite la Conférence de l'O.I.T. à adopter différents paragraphes exécutoires dont les plus importants sont :

1° La condamnation des politiques raciales du gouvernement de l'Afrique du Sud ;

2° L'expression de la plus vive sympathie pour ces citoyens de l'Afrique du Sud dont les droits fondamentaux sont méconnus par la politique d'apartheid poursuivie par le gouvernement et pour ceux qui, courageusement, sans se soucier des questions de race ou de couleur, s'opposent à l'apartheid ;

3° Le maintien de la République d'Afrique du Sud à l'O.I.T. n'est plus compatible avec les buts et les objectifs de cet organisme.

« Toute tentative visant à retarder la solution de cette question et à prolonger la vie du colonialisme sous quelque prétexte ou sous quelque forme que ce soit, en Afrique ou en dehors de l'Afrique, constituerait un obstacle au déroulement de l'histoire et aux changements inévitables qui se produisent dans le monde actuel, et en même temps qu'une menace à la paix mondiale.

« En ce qui concerne le problème algérien, les deux présidents sont convenus que les négociations devraient aboutir à l'indépendance et à l'intégrité territoriale e l'Algérie. Les deux présidents sont également convenus qu'ils soutiendront dans l'avenir le gouvernement provisoire de l'Algérie en ce qui concerne ses revendications légales formulées au cours des négociations d'Evian.

« Les deux présidents ont également discuté de la situation au Congo et ont décidé d'appuyer plus fermement le gouvernement légal du pays présidé par M. Antoine Gizenga.

« Les deux présidents ont également discuté du problème de l'Angola et se sont mis d'accord pour renforcer leur appui à la lutte du peuple angolais pour la justice, la liberté et la sécurité nationale. Les deux présidents ont attiré l'attention du monde sur la nécessité de soutenir la juste cause du peuple angolais jusqu'à sa victoire complète.

« Les deux présidents condamnent la politique du gouvernement de l'Union sud-africaine et font appel à tous les pays du monde pour qu'ils

L'INFORMATION AU SERVICE DU PEUPLE ET DE SA RÉVOLUTION

vision, comprendrait les représentants des trois groupes politiques du Laos. Par ailleurs le communiqué cite les tâches immédiates du gouvernement de coalition :

L'envoi d'une délégation commune à la Conférence des 14 Etats de Genève ;

L'installation d'un cessez-le-feu efficace et le rétablissement de la paix au Laos ;

La préparation d'élections générales pour une Assemblée nationale qui investirait un gouvernement permanent à la place du cabinet provisoire ;

La libération de tous les détenus politiques ;

Le maintien des autorités administratives actuelles pendant la période de transition jusqu'à la formation d'un gouvernement permanent ;

Enfin, la reconnaissance des conventions de la Conférence de Genève.

En outre les trois princes se sont mis d'accord sur le fait que la non-participation à des pactes militaires étrangers doit être l'élément essentiel de la politique étrangère du futur gouvernement. Il est formellement établi que le Laos « ne reconnaîtra pas la subordination à la protection de n'importe quelle alliance ou coalition militaire ».

NOUVEAU SYSTÈME FISCAL AU MAROC

Dans un discours radiodiffusé le 19 juin, le roi Hassan-II a annoncé qu'un nouveau système fiscal est actuellement à l'étude au Maroc.

Le souverain a indiqué qu'il avait décidé d'abolir le Tertib, impôt qui frappait tous les paysans au prorata des superficies cultivées et du nombre de têtes de bétail.

On sait que le « Tertib », institué à l'époque du protectorat français, a fait l'objet de violentes attaques de la gauche marocaine au cours des derniers mois.

Elle en critiquait l'application, souvent arbitraire, par les agents de l'autorité. La réforme fiscale sera très importante puisqu'elle touchera les 80 pour cent de la population marocaine.

A la veille de son départ pour Strasbourg, le représentant du Mali, M. Mahamane Alassane Haidara, président de l'Assemblée nationale malienne, exprimait de la façon suivante la question qu'aurait à résoudre les responsables africains présents à cette Assemblée : « Les Etats africains, a-t-il dit, furent déjà associés à la communauté économique européenne par le truchement de la France dont ils dépendaient, mais depuis leur indépendance ils ne peuvent plus être tenus par un engagement pris en leur nom. Il leur faut donc maintenant confirmer cet engagement ou l'infirmier si cela paraît nécessaire. C'est la raison de la chaîne prise de contact à Strasbourg, qui doit préparer des recommandations au Conseil des ministres de la Communauté économique européenne et aux chefs d'Etats africains. »

Pour les pays européens du Marché commun l'enjeu était de taille et l'on pouvait s'attendre de leur part à une vaste entreprise de « séduction ». De fait, rien ne fut épargné et un journaliste put parler d'une « atmosphère d'euphorie » régnant à Strasbourg. Dans l'hémicycle de l'Assemblée, Européens et Africains furent savamment mélangés, l'Assemblée eut deux présidents, l'un M. Hans Furler, président habituel de l'Assemblée parlementaire européenne, l'autre M. Lamine Gueye, président de l'Assemblée nationale du Sénégal. On parla de deux réunions annuelles de l'Assemblée parlementaire eurafricaine, l'une en Europe, l'autre en Afrique. Il y eut un magnifique spectacle offert par M. Pfimlin, maire de Strasbourg, spectacle éminemment, fraternel, féérique, romantique et eurafricain avec ballet de l'opéra sur scène flottante, feu d'artifice, drameux européens et africains mélangés, etc. Il y eut même une séance de cinéma offerte par le réarmement moral sous l'égide de M. Robert Schumann, avec un film intitulé « couronnement de ma vie ».

Et nous pensons en effet qu'il serait superficiel de juger des résultats de l'Assemblée eurafricaine de Strasbourg sur « l'atmosphère d'euphorie » décrite par les journalistes et sur la déclaration de M. Jonathan Savie de Tove. Car certaines vérités furent dites à Strasbourg qui prouvent que tous les représentants africains ne se présentèrent pas en simples béni-oui-oui.

Et nous pensons en effet qu'il serait superficiel de juger des résultats de l'Assemblée eurafricaine de Strasbourg sur « l'atmosphère d'euphorie » décrite par les journalistes et sur la déclaration de M. Jonathan Savie de Tove. Car certaines vérités furent dites à Strasbourg qui prouvent que tous les représentants africains ne se présentèrent pas en simples béni-oui-oui.

(A suivre)

En lisant les dépêches d'agence relatant tous ces faits, on croyait assister à l'illustration des paroles